

VIVRE PLUS LONGTEMPS, AVOIR MOINS D'ENFANTS, QUELLES IMPLICATIONS ?

Colloque international de Byblos-Jbeil
(Liban, 10 - 13 octobre 2000)



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

AIDELF

Éducation des enfants face à la perception familiale de leurs charges et apports économiques

Mohamed MGHARI
CERED, Rabat, Maroc.

Introduction

La nécessité d'une descendance nombreuse tend à devenir moins vive, notamment à cause des coûts liés à son éducation. Ceci à un moment où les flux intergénérationnels se modifient : avec une diffusion plus large de l'école, le volume des transferts des parents vers les enfants s'accroît, tandis que ceux en provenance des enfants se font plus précaires.

Au Maroc, la fécondité est sans doute descendue en dessous de trois enfants, aujourd'hui, mais la situation demeure très hétérogène. A l'échelon national, les différences de fécondité entre milieu urbain et milieu rural s'estompent progressivement, avec un écart inférieur à deux enfants (2,3 et 4,1 enfants par femme respectivement sur la période 1995-97). Au niveau régional, l'EPPS de 1995 révèle des niveaux de fécondité disparates : c'est dans la région du Centre-Nord que la fécondité est la plus élevée (4,21 enfants par femme), suivie du Sud (4,08), du Tensift (3,87), du Nord-Ouest (3,45), de l'Oriental (3,32), du Centre (2,61) et enfin du Centre-Sud (2,48). Entre 1980 et 1995, la baisse varie entre un minimum de 30-33% dans les régions du Centre-Nord, du Sud et de Tensift et un maximum de 54% dans la région du centre où se trouve Casablanca, capitale économique du pays. Dans les autres régions, la baisse se situe entre 36% et 50%. Mais sur les quelque soixante provinces et préfectures que compte le Royaume, les écarts sont importants : à Casablanca, dans sa partie la plus aisée, les femmes avaient en 1994 cinq fois moins d'enfants que celles de la province fortement rurale et relativement démunie de Chefchaouen (1,4 et 6,9 enfants respectivement). Il est donc prématuré de parler d'un régime démographique marocain, une frange de la population restant encore à l'écart du processus de transition.

La présente étude se propose d'examiner les attitudes et comportements des parents à l'égard de la scolarisation de leurs enfants en procédant par une analyse qualitative de la perception par les parents de leurs charges et apports économiques. Elle permettra donc de mettre en exergue la concurrence entre la contribution économique de l'enfant et son coût éducatif d'une part, et la scolarisation d'autre part ; on fera aussi ressortir les différentiels entre sexes en matière d'éducation en analysant les perceptions et attitudes des parents à l'égard de la scolarisation des filles et les raisons de la non scolarisation et de l'abandon scolaire avancées par les parents ; on tentera enfin d'élucider le pourquoi de la persistance d'une fécondité encore élevée en milieu rural marocain en contraste avec sa baisse profonde en ville.

Les apports économiques de l'enfant seront appréhendés à travers sa contribution économique en tant que force de travail, appui financier et soutien à la vieillesse des parents. Les charges de l'enfant seront approchées à la fois par les décalages entre aspirations et réalités quant au niveau d'éducation souhaité par les parents et les raisons d'abandon scolaire ou de non scolarisation.

1. Bref aperçu sur la scolarisation au Maroc

Plus de trente années après l'indépendance, la politique de l'enseignement au Maroc n'est pas arrivé à une scolarisation totale de la population en âge d'entrer à l'école. Alors que la scolarisation au niveau du premier cycle de l'enseignement fondamental est pratiquement universelle dans les zones urbaines, et se caractérise par une différenciation modérée des taux de

scolarisation entre garçons et filles, elle apparaît spécialement faible dans les zones rurales où l'opposition entre garçons et filles est particulièrement forte. Ce sont les filles rurales de la tranche d'âge des 7 à 12 ans qui bénéficient le moins de la scolarisation : en 1997-98, leur taux brut de scolarisation au premier cycle de l'enseignement fondamental est de 48,9%, soit nettement moins que la moyenne nationale (84,6%). Ce taux brut de scolarisation s'établit à un niveau très voisin de la moyenne nationale pour les garçons en milieu rural (81,9%) sans toutefois atteindre le taux enregistré par la population urbaine féminine (100,4%) et masculine (107,4%).

Autrement dit, ce sont les garçons du milieu urbain qui détiennent le record. Leur taux brut de scolarisation en premier cycle fondamental dépasse 100% depuis 1994-95. A l'opposé, les filles rurales scolarisées dans ce même cycle représentent à peine la moitié des filles âgées de 7 à 12 ans en 1997-98, contre un peu plus du quart au début de la décennie, cela traduit ainsi une présence accrue des rurales à l'école, mais qui, reste en deçà de celle des citadines (tableau 1).

TABLEAU 1 : ÉVOLUTION DU TAUX BRUT DE SCOLARISATION AU PREMIER CYCLE DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL DES « 7 À 12 ANS » SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE ET LE SEXE (Pourcentages).

Milieu et sexe	1990/91	1994/95	1997/98
Garçons citadins	92,7	106,4	107,4
Filles citadines	85,2	94,6	100,4
Garçons ruraux	62,3	74,5	81,9
Filles rurales	26,6	40,0	48,9

Source : Direction de la Statistique : Les indicateurs sociaux 1997 ; ENBTF 1997/98.

2. Attitudes et perceptions des parents à l'égard de la scolarisation

2.1 Apports économiques des enfants et scolarisation

Dans les pays développés, les enfants sont rarement un bien économique, puisque normalement leur coût excède de loin leur éventuelle contribution matérielle si contribution il y a. En revanche, dans les pays en voie de développement, les enfants peuvent être d'un apport économique important pour la famille, comme force de travail, comme appui financier et comme assurance pour la vieillesse des parents.

Dans les populations rurales et certaines couches urbaines pauvres, les parents peuvent ne pas réaliser que les enfants peuvent coûter, tout en percevant de manière assez explicite les bénéfices à la fois à court et à long terme qu'ils pourraient procurer. Le dicton populaire « plus il y a de bouches plus il y a de bras » traduit de manière simple ce que peuvent ressentir ces catégories. En effet, certains enfants commencent tous jeunes (généralement dès l'âge de 5 ou 7 ans) à aider leurs parents en travaillant dans le ménage et dans les champs, non seulement pour produire des biens mais aussi pour fournir des services que les adultes considèrent partiellement ou entièrement de la seule responsabilité des enfants et qu'ils répugnent à assumer eux-mêmes : porter de l'eau, les messages et les biens, balayer, garder les plus jeunes enfants, surveiller les animaux, désherber et ainsi de suite.

En milieu rural marocain, les enfants offrent leur contribution à l'économie du ménage tôt dans la vie. Le travail de l'enfant est donc une raison de non scolarisation importante surtout pour les filles (10,1% contre 7,6% en milieu urbain selon l'Enquête Nationale sur le Budget-Temps des Femmes (ENBTF) de 1997-98.

Les données disponibles, d'après l'étude des déterminants de la scolarisation en zones rurales réalisée au Maroc en 1993, permettent de décrire les principales activités domestiques (garde des enfants, approvisionnement en eau, et ramassage du bois), et économiques

(participation à l'activité principale du ménage, à des activités d'appoint, à des activités rémunérées hors ménage) effectuées par les enfants. Le tableau 2 ci-dessous réunit quelques indicateurs synthétiques sur ces différentes activités selon l'âge et le sexe des enfants. Ces données tranchent avec le fait que la faiblesse des taux de scolarisation dans les zones rurales est fréquemment attribuée à l'importance des activités précoces des enfants. Le travail domestique ou économique des enfants ruraux rentre donc dans une certaine mesure en concurrence avec la scolarisation. La proportion des enfants « actifs » augmente avec l'âge. Pour le groupe 13-16 ans environ 54% des garçons et 60% des filles ont une activité domestique ou économique. Les taux d'activité économique des groupes d'âges 0-6 ans et 7-12 ans sont relativement faibles. Par contre, pour la tranche d'âge 13-16 ans ce taux atteint des niveaux élevés : 44,8% chez les garçons et 35,1% chez les filles.

Les filles, en moyenne et à tous les âges, sont plus actives que les garçons. Elles sont plus sollicitées dans les activités domestiques (garde d'enfants, surveillance des animaux, approvisionnement en eau, en bois...). Ce phénomène s'est accentué récemment avec la montée du chômage des diplômés des études supérieures, qui a fait que l'école, lieu du savoir et d'accès à un emploi et au mode de production moderne, a perdu de sa crédibilité auprès de la population en milieu rural. Il s'explique par l'auto-élimination des filles durant le cursus scolaire. Une fille qui a tendance à redoubler est vite retirée de l'école ; de même lorsque les parents ont besoin de main d'œuvre, ils renoncent facilement et en priorité à l'instruction de leur fille. En milieu urbain, surtout pauvre, ce sont plutôt les corvées ménagères, la responsabilité précoce qui contraignent les enfants à s'investir moins dans les études, particulièrement les filles.

TABLEAU 2 : RÉPARTITION DES ENFANTS RURAUX PAR ACTIVITÉ EXERCÉE EN 1993, SELON LEUR SEXE ET LEUR ÂGE

Activité	Garçons			Filles		
	0-6 ans	7-12 ans	13-16 ans	0-6 ans	7-12 ans	13-16 ans
Domestique :						
Aucune	98,7	85,5	75,9	97,9	70,5	53,2
Garde d'enfant	0,4	1,7	1,6	1,2	10,8	15,7
Approv. Eau	0,6	11,6	19,5	0,8	19,8	35,5
Approv. Bois	0,6	4,6	10,6	0,6	13,2	25,8
Au moins 2 act.	0,2	3,1	7,4	0,4	12,1	24,8
Économique	1,0	18,1	44,8	0,5	18,4	35,1
Domest. et écono.	0,2	6,1	15,3	0,1	10,1	21,4
Aucune activité	97,9	73,5	46,4	97,5	62,2	39,5
Effectif	1374	1700	862	1309	1382	737

Source : Analyse de la situation des femmes et des enfants au Maroc, 1995.

D'autres informations à propos de l'aide physique accordée par les enfants aux parents sont obtenues à partir de l'Enquête Nationale sur la Famille de 1995 à l'aide de certaines questions d'opinions du chef du ménage. Il s'agit de l'utilité de l'enfant pour le ménage à partir d'un certain âge, de la contribution effective des enfants âgés de 7-15 ans dans les activités indépendantes du ménage.

Pour l'ensemble du Maroc, la majorité écrasante, soit 90,5% des chefs de ménages, pense que l'enfant devient utile pour le ménage à partir d'un certain âge, par opposition à 9,5% qui pense le contraire. Ces proportions sont de 96,6% contre 3,4% en milieu rural, et de 86,1% contre 13,9% en milieu urbain.

Le tableau 3 ci-dessous donne l'âge à partir duquel les garçons et les filles sont considérés utiles. Pour les garçons la tranche d'âges 15-25 ans se place en première position avec 61,4%, suivie par la tranche 7-14 ans avec 31,1%. Tandis que pour les filles c'est plutôt la tranche d'âges 7-14 ans qui est majoritaire avec 55,1%, contre 39,4% pour les 15-25 ans. Cette différence d'âge d'utilité pour le ménage entre les garçons et les filles pourrait être la conséquence d'une entrée plus précoce des filles en première union, notamment en milieu rural, à la différence en matière de scolarisation des filles selon le milieu, à la contribution des filles à un âge très jeune aux travaux ménagers et au placement des jeunes filles campagnardes dans des familles urbaines en tant que domestiques. Ceci s'observe encore mieux en comparant le milieu urbain et rural pour chaque sexe. Pour les garçons, urbain et rural enregistrent les plus grandes proportions chez les 15-25 ans, soit 68,7% et 52,4% respectivement, contre 20,1% et 44,5% à 7-14 ans. Pour les filles, c'est la tranche d'âges 15-25 ans qui est prépondérante en milieu urbain (51,6%), contre 41,3% à 7-14 ans. En revanche, le milieu rural est plus favorable à l'utilité des filles de 7-14 ans (72,1%) que de celles de 15-25 ans (24,5%).

TABLEAU 3 : OPINION DES CHEFS DE MÉNAGES SUR L'ÂGE À PARTIR DUQUEL LES GARÇONS ET LES FILLES COMMENCENT À ÊTRE UTILES POUR LE MÉNAGE, SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE (Pourcentages)

Âge d'utilité	Garçons			Filles		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Moins de 7 ans	1,0	1,2	1,1	1,3	2,3	1,7
7-14 ans	20,1	44,5	31,1	41,3	72,1	55,1
15-25 ans	68,7	52,4	61,4	51,6	24,5	39,4
26-44 ans	9,4	1,6	5,9	4,6	0,6	2,8
N.D	0,8	0,3	0,5	1,1	0,5	0,9
Total	100	100	100	100	100	100

Source : ENF 1995

Le tableau 4 présente la répartition des chefs de ménages selon l'aide effective des enfants âgés de 7-15 ans dans les activités indépendantes du ménage. Globalement, 65,3 % des chefs de ménages déclarent être aidés par leurs enfants. Le milieu rural enregistre la plus grande proportion avec 77,8%, contre 54,5% en milieu urbain.

TABLEAU 4 : RÉPARTITION DES CHEFS DE MÉNAGE SELON L'AIDE EFFECTIVE DES ENFANTS ÂGÉS DE 7-15 ANS AUX ACTIVITÉS INDÉPENDANTES DU MÉNAGE, PAR MILIEU DE RÉSIDENCE (Pourcentages)

Aide actuelle des enfants de 7-15 ans	Urbain	Rural	Ensemble
Oui	54,5	77,8	65,3
Non	45,5	22,2	34,7
Total	100	100	100

Source : ENF 1995

En outre, d'après les résultats de l'Enquête Nationale sur la Famille de 1995, il se révèle que les enfants du chef de ménage constituent la principale composante de la masse totale des

aides familiaux¹ avec 63,2%, (9,5% en milieu urbain et 90,5% en milieu rural) ; les époux ou épouses du chef de ménage se placent en seconde position avec 18,8% des aides familiaux, (soit 6% en milieu urbain et 94% en milieu rural). Les autres catégories de liens de parenté avec le chef de ménage sont négligeables.

En se référant aux données relatives à la répartition des aides familiaux enfants du chef de ménage selon le groupe d'âge et le sexe, par milieu de résidence figurant au tableau 5, on constate qu'en milieu urbain, les aides familiaux enfants du chef du ménage se concentrent le plus dans le groupe d'âge 15-24 ans, avec 59% dont 79,3% sont de sexe masculin et 20,7% sont de sexe féminin ; le groupe d'âges 7-14 ans ne représente que 7,7%, soit 66,7% de garçons et 33,3% de filles. Le milieu rural quant à lui, enregistre également la plus grande proportion dans le groupe d'âge 15-24 ans (52%), mais le groupe d'âges 7-14 ans se place en seconde position avec 27,6%, soit un peu moins du double du groupe 25-34 ans (16%).

Les résultats par sexe sont partout largement en faveur du sexe masculin dans les deux milieux, à l'exception des 7-14 ans en milieu rural, où les filles excèdent les garçons (54,4% contre 45,6%) pour les raisons déjà évoquées auparavant.

TABLEAU 5 : RÉPARTITION DES AIDES FAMILIAUX ENFANTS DU CHEF DE MÉNAGE SELON LE GROUPE D'ÂGES ET LE SEXE, PAR MILIEU DE RÉSIDENCE (Pourcentages)

Groupe d'âges	Urbain			Rural		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
7-14	66,7	33,3	100	45,6	54,4	100
% ligne	6,4	12,9	7,7	21,1	37,0	27,6
% colonne	79,3	20,7	100	59,0	41,0	100
15-24	58,4	61,3	59,0	51,6	52,5	52,0
% ligne	85,4	14,6	100	76,7	23,3	100
% colonne	28,0	19,3	26,3	20,6	9,2	15,9
25-34	80,0	20,0	100	89,3	10,7	100
% ligne	6,4	6,4	6,4	5,7	1,0	3,8
% colonne	100	-	100	90,0	10,0	100
45-54	0,8	-	0,6	1,0	0,3	0,7
% ligne	80,1	19,9	100	59,5	40,5	100
% colonne	100	100	100	100	100	100

Source : ENF 1995

Tout ceci semble donc indiquer une forte prévalence de l'aide des jeunes enfants en milieu rural, qui s'explique en partie par l'organisation économique du mode de production rurale basé principalement sur la production agricole, fonctionnant dans beaucoup de cas à un niveau de subsistance, et reposant presque entièrement sur la production de type familial. Ce mode de production familial ne se limite pas à l'agriculture, il englobe aussi les familles spécialisées dans les activités artisanales ou commerciales.

Cet aspect économique de la production exerce une influence sur la scolarisation, qui sera brève dans le cas de la production de type familial, comme c'est le cas en milieu rural en particulier

¹ A ce niveau, il faut rappeler que l'aide familial se définit comme étant tout actif occupé qui travaille dans un ou plusieurs établissements pour le compte d'un membre de sa famille ou de son ménage sans contrepartie à condition qu'il vive chez la personne pour qui il travaille.

pour les filles ; par conséquent la fécondité sera inévitablement élevée dans ce milieu où l'indice synthétique de fécondité se situe à 4,1 enfants par femme, contre 2,3 en milieu urbain (Papchild 1997). C'est une réponse rationnelle aux conditions socio-économiques de la société agraire traditionnelle. Une fois passée la petite enfance, les enfants peuvent payer pour leurs coûts. Il est vrai que la loi sur la scolarisation obligatoire existe, mais encore faut-il qu'elle soit respectée.

Selon Caldwell² le principal déterminant de la transition de la fécondité est l'éducation, et particulièrement celle des femmes, par son effet sur l'économie de la famille. L'éducation affecte indirectement la fécondité à travers un certain nombre de mécanismes : elle réduit le potentiel de l'enfant pour le travail, accroît le coût des enfants, propage dans les pays en développement les valeurs de la société occidentale, accélère le changement culturel, et provoque un changement rapide dans les relations intra-familiales ; ainsi les enfants deviennent plus indépendants de la famille, la famille s'effrite (passage d'une famille étendue à une famille nucléaire), de même, l'autorité passe aux jeunes générations.

Les enfants assistent habituellement leurs parents, particulièrement dans le travail agricole comme nous l'avons montré auparavant pour les aides familiaux, mais également avec des dons matériels. Cette aide matérielle augmente fréquemment en même temps que l'âge des parents. Selon les résultats de l'Enquête Nationale sur la Famille de 1995, on constate qu'en milieu urbain, presque 30% des chefs de ménages perçoivent une aide matérielle de leurs enfants, dont 16,5% occasionnellement, 11,9% régulièrement et 1,3% sont pris en charge. En milieu rural, cette assistance matérielle concerne 26% des chefs de ménages, soit un peu moins qu'en milieu urbain. Elle est régulière pour 8,7%, occasionnelle pour 16,2%, et la prise en charge ne représente que 0,7% des chefs de ménage. Que ce soit en milieu urbain ou rural, ces flux matériels sont plus importants pour les enfants de sexe masculin que pour ceux de sexe féminin.

Pour les pauvres, l'intérêt à avoir un grand nombre d'enfants reste tout à fait compréhensible. Les enfants mis au travail sous la nécessité économique sont une conséquence de la pauvreté. Les pauvres font en sorte d'avoir suffisamment d'enfants pour prendre soin d'eux à la vieillesse et pour aider la famille à faire face à ses besoins, en travaillant ou en libérant les adultes de certaines tâches domestiques. D'après les résultats de l'Enquête Nationale sur les Niveaux de Vie des Ménages de 1990-91, 13% de la population est considérée pauvre. 73% des pauvres sont observés en milieu rural et 27% en milieu urbain. Cette importance relative de la pauvreté en milieu rural peut s'expliquer par les caractéristiques des ménages pauvres, qui non seulement se regroupent en ménages nombreux, mais se distinguent également par une forte prévalence des personnes n'ayant pas encore atteint l'âge d'activité. Les ménages pauvres ont une taille moyenne de 7,5 personnes, une proportion de 49% des personnes âgés de moins de 15 ans et un nombre moyen d'enfants de 3,7³.

Les enfants acceptent également la responsabilité de prendre soin des parents pendant leurs vieux jours. Dans beaucoup de cultures on considérait que les enfants étaient une assurance contre le dénuement dans la vieillesse. Cependant, les parents expriment quelques incertitudes sur le fait que les enfants soient disposés à fournir une telle aide à l'avenir.

Une question sur le moyen envisagé pour vivre pendant la vieillesse a été posée aux chefs de ménage lors de l'Enquête Nationale sur la Famille de 1995. Il en ressort que la prise en charge par les enfants est le moyen le plus fréquent, suivi par le revenu d'activités indépendantes, la retraite et la sécurité sociale, puis l'épargne. Les autres modalités se sont révélées de moindre fréquence, en particulier l'aide de la famille et la prise en charge par un autre membre de la famille. En effet, 46,2% des interviewés comptent sur leurs enfants pour les

² Même référence que la précédente.

³ Pour les chiffres évoqués ici, se référer à : « Pauvreté et accès aux services sociaux de base au Maroc : Diagnostic », par mohamed Abzahd, 9ème colloque de l'A.M.E.P « Population et Développement Régional » Hammamet, 12-15 décembre 1995.

prendre en charge pendant leurs vieux jours ; le pourcentage est beaucoup plus important en milieu rural (59,1%) qu'en milieu urbain (36,7%) (tableau 6).

TABLEAU 6 : RÉPARTITION DES CHEFS DE MÉNAGE SELON LE MOYEN ENVISAGÉ POUR VIVRE PENDANT LA VIEILLESSE, PAR MILIEU DE RÉSIDENCE (Pourcentages)

Moyen envisagé	Urbain			Rural			Ensemble		
	Oui	Non	Total	Oui	Non	Total	Oui	Non	Total
Épargne	14,5	85,5	100	12,3	87,7	100	13,6	86,4	100
Retraite, sécurité sociale	42,9	57,1	100	6,2	93,8	100	27,4	72,6	100
Rente	6,9	93,1	100	7,5	92,5	100	7,2	92,8	100
Revenu d'activités indépendantes	29,5	70,5	100	42,8	57,2	100	35,1	64,9	100
Aide de la famille	3,5	96,5	100	4,6	95,4	100	3,9	96,1	100
Prise en charge par les enfants	36,7	63,3	100	59,1	40,9	100	46,2	53,8	100
Prise en charge par un autre membre de la famille	2,3	97,7	100	4,2	95,8	100	3,1	96,9	100
Autres	5,4	94,6	100	5,5	94,5	100	5,4	94,6	100

Source : ENF 1995

Cette opinion augmente avec le nombre d'enfants dans le ménage. Les strates d'habitat : économique, l'ancienne médina, le social, le précaire et le clandestin se caractérisent par les proportions les plus élevées des chefs de ménage qui comptent sur leurs enfants, sur l'aide de la famille ou sur un autre membre de la famille dans la vieillesse.

Dans cette optique, l'éducation des enfants augmente le rendement potentiel de l'investissement sur les enfants, au moins aussi longtemps que les différences substantielles continuent d'exister entre les salaires payés aux instruits et non instruits, et entre milieu urbain et rural. En revanche, la scolarisation augmente le coût des enfants par une demande de consommation plus élevée, à laquelle beaucoup de parents ne peuvent pas répondre. De ce fait, pour la population rurale et celles de certaines couches urbaines où la fécondité n'a commencé à baisser que récemment, certains enfants ont peu de chance de recevoir une éducation, en particulier dans les familles élargies, bien que le coût de l'éducation ne soit pas souvent supporté entièrement ou même largement par les parents. La chaîne fraternelle d'assistance éducative engage les grands enfants à aider leurs petits frères, et la priorité doit être donnée à l'octroi de l'assistance aux plus doués, qui ont les meilleures chances de succès.

Ceci dit, l'observation d'une forte participation des enfants aux différents types d'activité ne permet pas de départager, dans les causes de sous-scolarisation, les facteurs économiques des facteurs d'offre scolaire, une forte activité des enfants pouvant autant renvoyer aux « besoins » des familles qu'à la nécessité d'occuper ces derniers en situation d'offre scolaire insuffisante. La faiblesse des taux d'activité des enfants - 85,5% des garçons et 70,5% des filles de 7-12 ans ne participent à aucune des trois activités domestiques considérées au tableau 2 et 82% des garçons et des filles de la même tranche d'âge ne participent à aucune activité de type économique - tend à indiquer de manière assez claire que les causes de la sous-scolarisation en zone rurale ne sont pas à titre principal d'ordre économique. Elles peuvent être également d'ordre culturel.

Dans la section suivante, il sera procédé à l'analyse des perceptions et attentes des parents vis-à-vis de la scolarisation selon le sexe des enfants.

2.2 Perceptions et attentes de la scolarisation selon le genre

Pour mettre en exergue les attitudes qui prévalent chez les parents en ce qui concerne la scolarisation selon le genre, nous analyserons les réponses relatives à des questions sur la position des chefs de noyaux familiaux à l'égard de la scolarisation des filles. Ainsi, les données du tableau 7 font ressortir à première vue que les Chefs de noyaux familiaux sont largement favorables à la scolarisation des filles (86,3%).

Les chefs de noyaux familiaux urbains sont relativement plus favorables (94,2%) que ceux du milieu rural (76,2%). Par contre pour ce qui est des défavorables ou des indifférents, ils sont relativement plus importants en milieu rural (respectivement 17,9% et 5,9%) qu'en milieu urbain (4,1% et 1,7%). Cependant si la proportion des favorables à la scolarisation des filles relevée en milieu urbain paraît réaliste avec le niveau de scolarisation atteint en ce milieu, les proportions relatives au milieu rural sont sans rapport avec le niveau atteint en ce milieu. Ces dernières expriment néanmoins le souhait des parents de voir leurs filles accéder au système scolaire.

Selon l'âge, il semble que les nouvelles générations de chefs de noyaux sont plus favorables à la scolarisation des filles que ne le sont les anciennes générations. En d'autres termes la résistance à la scolarisation des filles est un comportement qui relève bel et bien du passé, pourvu que l'accès au système scolaire soit possible, particulièrement en milieu rural.

Les femmes chefs de noyaux (89,3%) paraissent légèrement plus favorables à la scolarisation des filles que ceux de sexe masculin (85,5%). Il s'agit d'un résultat qui est évident, eu égard aux handicaps qu'elles endurent en tant que personnes généralement sous scolarisées ou analphabètes.

TABLEAU 7 : ATTITUDES DES CHEFS DE NOYAUX ENVERS LA SCOLARISATION DES FILLES SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE, LE SEXE, L'ÂGE ET DU NIVEAU D'INSTRUCTION DU CHEF DE NOYAU FAMILIAL (Pourcentages)

Caractéristiques du Chef de noyau	Attitude envers la scolarisation des filles			
	Pour la scolarisation des filles	Contre la scolarisation des filles	Indifférent	Total
Milieu de résidence				
Urbain	94,2	4,1	1,7	100,0
Rural	76,2	17,9	5,9	100,0
Ensemble	86,3	10,1	3,6	100,0
Sexe du CNF				
Masculin	85,5	11,0	3,2	100,0
Féminin	89,3	5,1	5,3	100,0
Ensemble	86,3	10,1	3,6	100,0
Âge du CNF				
-30 ans	83,6	11,8	4,6	100,0
30 à 44 ans	88,7	8,9	2,4	100,0
44 à 59 ans	87,2	9,9	2,9	100,0
60 ans et +	81,8	12,1	6,1	100,0
Total	86,3	10,1	3,6	100,0

Source : ENF 1995

Un autre aspect faisant ressortir les représentations que les parents se font des rôles assignés à chaque sexe est reflété par les attentes exprimées par les chefs de noyaux familiaux concernant la scolarisation de leurs enfants. Selon l'Enquête Nationale sur la Famille de 1995,

les parents ont déclaré « l'acquisition de connaissances seulement » comme justification de la scolarisation des garçons dans une proportion de 12,3% seulement et « l'accès au travail et éventuellement en plus l'acquisition de connaissance » dans une proportion de 66,9%. Les proportions correspondantes aux filles sont d'une importance inversée : respectivement 79,3% et 17,8%. Ceci suggère clairement les rôles de genre attendus par la majorité des familles : ce sont d'abord les hommes qui sont responsables, du point de vue de la culture ambiante, de pourvoir aux besoins économiques du ménage à travers un emploi rémunéré ; les femmes devront surtout assumer une fonction de procréation et d'éducation des enfants, fonction qui pourrait être facilitée par l'acquisition d'une éducation scolaire, généralement d'une durée moindre que celle réservée aux garçons. Ces perceptions ne semblent varier significativement ni selon la génération des parents ni selon leurs milieux de résidence (tableau 8).

Les parents pourraient, par conséquent, être obligés de faire un choix entre les membres de la famille à scolariser. On pourrait donc s'attendre à des inégalités d'alphabétisation selon le sexe plus accentuées au sein des familles nombreuses. Cette hypothèse est en effet vérifiée sur la base des rapports des taux d'alphabétisation des deux sexes : si dans les familles nucléaires, les femmes ont 1,7 fois moins de chance de savoir lire et écrire que les hommes, dans les familles complexes ce rapport est de 1,9⁴.

TABLEAU 8 : ATTENTES EXPRIMÉES PAR LES CHEFS DE NOYAUX AYANT DES ENFANTS CONCERNANT LA SCOLARISATION SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE, L'ÂGE DU CHEF ET LE SEXE DES ENFANTS (Pourcentages)

Milieu et âge	Attentes de la scolarisation et sexe des enfants					
	Acquisition de connaissances seulement	Acquisition de connaissances et accès au travail	Accès au travail seulement	Moyen pour mieux vivre sa vie	Autres raisons	Total
Garçons						
Urbain	10,9	61,0	11,1	13,7	3,3	100,0
Rural	14,1	49,0	11,3	12,6	13,0	100,0
-30 ans	13,5	54,7	11,6	11,3	8,9	100,0
30-44 ans	12,7	58,5	10,8	12,2	5,8	100,0
44-59 ans	12,5	56,8	10,9	13,5	6,3	100,0
60 ans et +	10,8	48,3	12,5	15,6	12,8	100,0
Ensemble	12,3	55,7	11,2	13,2	7,6	100,0
Filles						
Urbain	84,4	10,8	1,8	2,3	0,7	100,0
Rural	72,8	19,0	5,5	0,6	2,1	100,0
-30 ans	74,6	16,8	3,9	1,8	2,9	100,0
30-44 ans	80,9	14,5	2,1	1,5	1,0	100,0
44-59 ans	80,4	13,7	3,1	1,8	1,0	100,0
60 ans et +	76,6	14,5	5,8	1,3	1,8	100,0
Ensemble	79,3	14,4	3,4	1,6	1,3	100,0

Source : CERED . ENF95.

⁴ CERED (1996) Famille au Maroc. Les réseaux de solidarité familiale. p. 53, Tableau 20.

3. Les charges liées aux enfants

L'expérience des enquêtes basées sur des questions directes relatives aux différents coûts attribuables aux enfants est maigre et les résultats sont contradictoires. En effet, les études menées ont eu moins de succès avec une telle approche. Les parents sont incapables d'évaluer le coût des enfants, en particulier en raison des dépenses partagées entre les enfants et les adultes.

Par conséquent, une approche plus modeste consiste à exploiter les perceptions des charges spécifiques qui sont vraisemblablement saisissables et clairement identifiables comme associés aux enfants, telles que les dépenses d'éducation. Dans les pays sous-développés, les parents reconnaissent que l'éducation des enfants sera une charge financière, bien qu'ils puissent ne pas connaître l'ampleur précise des dépenses nécessaires.

Ainsi, une question a été posée lors de l'Enquête Nationale sur la Famille de 1995, sur le niveau minimum d'éducation dont les enfants ont besoin aujourd'hui pour pouvoir mener une vie satisfaisante auquel les parents aspirent. Suivait une question sur l'existence ou non d'enfants scolarisés âgés de 7-22 ans ayant quitté l'école avant d'atteindre le niveau spécifié par les parents à la question précédente. Enfin une question sur les raisons pour lesquelles certains enfants n'ont pas atteint ce niveau était posée. Ces questions, posées séparément pour les garçons et pour les filles, permettent d'approcher la perception des coûts des enfants, par les décalages entre les aspirations et les réalités perçues par les parents pour faire parvenir leurs enfants au niveau d'éducation souhaité.

En faisant référence aux données du tableau 9, relatives aux aspirations des chefs de noyaux familiaux en matière de niveau minimum d'éducation dont leurs enfants ont besoin aujourd'hui pour pouvoir mener une vie satisfaisante, on constate que les parents révèlent des niveaux très ambitieux pour leurs enfants, quoique légèrement moins en milieu rural : 64,9% et 61,6% des chefs de noyaux aspirent au niveau supérieur (respectivement pour les garçons et pour les filles), en milieu urbain, alors qu'en milieu rural, ces proportions respectives ne sont que de 42,3% et 36,1%.

TABLEAU 9 : OPINION DES CHEFS DE NOYEAUX FAMILIAUX QUANT AU NIVEAU MINIMUM D'ÉDUCATION DONT LES ENFANTS ONT BESOIN AUJOURD'HUI POUR POUVOIR MENER UNE VIE SATISFAISANTE (Pourcentages)

Niveau minimum d'éducation	Urbain			Rural		
	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble
Fondamental 1er cycle	0,9	1,9	1,4	4,4	9,4	6,9
Fondamental 2ème cycle	0,8	0,9	0,8	1,9	2,7	2,3
Secondaire	8,4	10,2	9,3	10,8	9,9	10,4
Formation professionnelle	8,0	7,0	7,5	7,0	4,9	6,0
Supérieur	64,9	61,6	63,2	42,3	36,1	39,2
Autres	4,2	4,3	4,3	2,4	1,7	2,0
Ne sait pas	12,9	14,1	13,5	31,3	35,3	33,3
Total	100	100	100	100	100	100

Source : ENF 1995

L'examen du tableau 10 ci-dessous relatif à la répartition des chefs de noyaux selon l'existence d'enfants âgés de 7-22 ans ayant quitté l'école avant d'atteindre le niveau minimum d'éducation spécifié auparavant, montre que la campagne se distingue par une proportion relativement importante d'abandons scolaires avant d'atteindre les aspirations des parents, surtout pour les garçons : 23% contre 18,4% pour les villes.

TABLEAU 10 : CHEFS DE NOYAUX FAMILIAUX AYANT DES ENFANTS ÂGÉS DE 7-22 ANS, QUI ONT QUITTÉ L'ÉCOLE AVANT D'ATTEINDRE LE NIVEAU MINIMUM D'ÉDUCATION SOUHAITÉ
(Pourcentages)

Existence d'enfants de 7-22 ans ayant quitté l'école avant d'atteindre le N.M.E	Garçons			Filles		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Oui	18,4	23,0	20,3	16,1	17,9	16,8
Non	81,6	76,9	79,8	83,9	82,1	83,2
Total	100	100	100	100	100	100

Source : ENF 1995

Les raisons pour lesquelles leurs enfants n'ont pas atteint le niveau minimum d'éducation souhaité figurent au tableau 11. On remarque que le désintéressement des enfants est l'une des principales raisons, bien que un peu moins citée en milieu rural, en particulier pour les filles : 57,8% et 57,1% des urbains ont mentionné cette raison respectivement pour les garçons et les filles. Pour les ruraux, ces pourcentages ne représentent que 43,0% pour les garçons et seulement 27,8% pour les filles.

Pendant, il est probable que le désintéressement des enfants est surestimée du fait qu'il est plus facile pour les parents d'annoncer une telle raison, rendant ainsi les enfants responsables de leur échec scolaire.

L'impact des raisons économiques sur l'abandon scolaire des enfants est aussi important. Pour les ruraux, le manque de moyens financiers des parents pour subvenir aux frais d'études est cité en premier, avant le désintéressement des enfants pour les filles (44,3%) et à égalité avec cette raison pour les garçons (41,4%). Le problème d'accès (manque d'écoles, de places...etc.) est cité en second lieu en milieu rural, particulièrement pour les filles (34,8% contre 23,6% pour les garçons). Pour les garçons ruraux, l'obligation de travailler et d'aider les parents arrive en 4ème rang pour expliquer les abandons scolaires avec 8,6%, puis les enfants qui préfèrent travailler que de poursuivre leurs études (7,3%). Pour les filles rurales, l'attitude des parents envers l'école s'est révélée plus importante (12,2%) que l'obligation de travailler et d'aider les parents (5,7%).

Ce point mérite d'être soulevé : l'attitude des parents envers l'école s'est révélée plus importante pour les filles, en particulier en milieu rural : 12,2% contre 6,2% en milieu urbain. Il importe de préciser que l'attitude négative des parents envers la scolarisation des filles est une caractéristique des ménages les plus pauvres, car pauvreté et ignorance vont de pair. Les raisons les plus invoquées par les ménages ruraux dont l'attitude est négative envers l'éducation des filles sont, par ordre d'importance, le fait d'être de sexe féminin, le coût de scolarisation, les valeurs véhiculées par l'école et la préférence pour l'accès direct au travail. Pour les garçons ruraux subissant ce genre d'attitudes, c'est l'inutilité du diplôme et l'accès direct au travail qui priment.

En milieu urbain, les raisons économiques se placent en seconde position après le désintéressement des enfants. Il s'agit du manque de moyens financiers pour subvenir aux frais d'études (29,4% pour les garçons et 28% pour les filles), des enfants qui préfèrent travailler que de poursuivre leurs études (13,1% pour les garçons et 4,6% pour les filles) et enfin de l'obligation de travailler pour aider les parents (7,4% et 4% respectivement pour les garçons et pour les filles).

TABLEAU 11 : RAISONS CITÉES PAR LES CHEFS DE NOYAUX POUR LESQUELLES LEURS ENFANTS N'ONT PAS ATTEINT LE NIVEAU MINIMUM D'ÉDUCATION DONT ILS ONT BESOIN POUR MENER UNE VIE SATISFAISANTE (Pourcentages)

Pourquoi les enfants n'ont pas atteint le NME	Garçons			Filles		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Problèmes d'accès, manque d'écoles de places	4,2	23,6	12,5	4,6	34,8	16,3
Manque de moyens financiers	29,4	41,4	34,5	28,0	44,3	34,3
Obligation de travailler, d'aider les parents	7,4	8,6	7,9	4,0	5,7	4,6
Enfants préfèrent travailler	13,1	7,3	10,6	4,6	2,6	3,8
Désintéressement des enfants	57,8	43,0	51,5	57,1	27,8	45,8
Attitudes des parents envers l'école	2,0	2,6	2,2	6,3	12,2	8,6
Autres	7,6	6,7	7,2	9,7	8,7	9,3

Source : ENF 1995

Les données plus récentes sur les raisons de non scolarisation des enfants fournies par l'ENBTF de 1997-98 font apparaître une préférence des parents à scolariser leur garçon plutôt que leur fille. Cependant cette préférence, du fait d'une certaine évolution des coutumes, est moins importante en milieu urbain qu'en milieu rural. Les raisons de la non-scolarisation des enfants de 7 à 15 ans sont, à l'échelle nationale, le refus des parents (28,8%), suivi de l'incapacité financière des ménages (22,8%) et du manque d'écoles (22,6%). Elles expliquent l'essentiel de l'exclusion des jeunes générations de l'investissement dans les aptitudes éducatives. Observons cependant que le refus des parents concerne beaucoup plus la scolarisation des filles et est à l'origine de la privation de 35,1% des filles non-scolarisées de leur droit à l'instruction et au savoir. Cette proportion n'est que de 14,6% pour les garçons.

L'importance des raisons économiques avancées par les parents pour expliquer cet échec de l'aboutissement des projets d'éducation à laquelle ils aspirent pour les enfants, témoigne du coût devenu plus élevé des enfants, notamment en milieu rural. Les ménages les plus démunis en matière de dépenses éducatives sont essentiellement observés en milieu rural, ou dans les strates d'habitat de type bidonville ou sommaire en ville.

Conclusion

Un rapide coup d'œil aux éléments réunis dans cette étude confirme le résultat général selon lequel la scolarisation apparaît spécialement faible dans les zones rurales, où l'opposition entre garçons et filles est particulièrement forte. Les filles, plus que les garçons, se trouvent handicapées par les activités domestiques et économiques des familles. La présence d'enfants en bas âge, la nécessité de s'approvisionner en eau et en bois, surtout la nécessité d'obtenir de certains des enfants qu'ils participent à des activités économiques (rémunérées ou non), sont négativement associés à l'accès des jeunes filles à l'école. La scolarisation des filles se montre plus sensible que celle des garçons aux caractéristiques des familles et de l'offre scolaire.

Ceci d'autant plus que les populations rurales paient la scolarisation de leurs enfants à un coût plus élevé que les citadines, en raison des charges supplémentaires supportées par les ménages ruraux, comme les frais de transport, de pension et de cantine. Ces coûts additionnels dévoilent un dilemme voire une situation contradictoire, eu égard, d'une part au retard accumulé par les populations rurales en matière de scolarisation, d'autre part au niveau de vie moyen des ruraux, sensiblement inférieur à la moyenne urbaine. L'accès des ruraux à l'éducation et à la formation demeure donc handicapé par l'effet de ce facteur coût.

BIBLIOGRAPHIE

- CERED, 1998, « Genre et développement : Aspects socio-démographiques et culturels de la différenciation sexuelle ».
- CERED, 1996, « Famille au Maroc, les réseaux de solidarité familiale ».
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE , 1993, « Analyse des déterminants de la scolarisation en zones rurales au Maroc ».
- MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DE LA COOPÉRATION, 1996, « Indicateurs socio-économiques relatifs à l'intégration des femmes dans le développement ».
- DIRECTION DE LA STATISTIQUE, 1997-98, « Les emplois du temps de la femme au Maroc », Enquête Nationale sur le Budget Temps des femmes 1997-98, Rapport de synthèse - volume 1.
- CNJA, 1996, « Enquête Nationale Éducation Formation 1996 », Système éducatif et formation des ressources humaines : quels résultats, volume 1, 2, 3,4.
- DIRECTION DE LA STATISTIQUE, 1998, « Les indicateurs sociaux 1997 ».